

# A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

1 7 <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

## Compte rendu

### Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (n° 929) (*M. Nicolas Thierry, rapporteur*)..... 2
- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à protéger durablement la qualité de l'eau potable (n° 928) (*M. Jean-Claude Raux, rapporteur*)..... 2

Mercredi 20 février 2025  
Séance de 8 heures 30

Compte rendu n° 30

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

**Présidence de  
Mme Sandrine Le Feur,  
Présidente**



La Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (n° 929) (*M. Nicolas Thierry, rapporteur*).

Le tableau ci-dessous récapitule le sens des avis émis par la commission sur les amendements :

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe	Position du rapporteur
33	PREMIER	M. VOS Frédéric-Pierre	RN	Repoussé
1	PREMIER	M. DI FILIPPO Fabien	DR	Repoussé
34	PREMIER	M. MICHOUX Éric	UDR	Repoussé
3	PREMIER	M. DI FILIPPO Fabien	DR	Repoussé
4	PREMIER	M. DI FILIPPO Fabien	DR	Repoussé
2	PREMIER	M. DI FILIPPO Fabien	DR	Repoussé
23	PREMIER	Mme LECHANTEUX Julie	RN	Repoussé
7	PREMIER	M. DI FILIPPO Fabien	DR	Repoussé
8	PREMIER	M. DI FILIPPO Fabien	DR	Repoussé
20	1 <sup>er</sup> bis	M. ROSEREN Xavier	HOR	Repoussé
32	1 <sup>er</sup> bis	M. VOS Frédéric-Pierre	RN	Repoussé
5	1 <sup>er</sup> bis	M. DI FILIPPO Fabien	DR	Repoussé
6	1 <sup>er</sup> ter	M. DI FILIPPO Fabien	DR	Repoussé
37	2	M. MICHOUX Éric	UDR	Repoussé
36	2 bis	M. MICHOUX Éric	UDR	Repoussé

La Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à protéger durablement la qualité de l'eau potable (n° 928) (*M. Jean-Claude Raux, rapporteur*).

Le tableau ci-dessous récapitule le sens des avis émis par la commission sur les amendements :

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe	Position du rapporteur
18	PREMIER	M. ROSEREN Xavier	HOR	Repoussé
20	PREMIER	M. WAUQUIEZ Laurent	DR	Repoussé
28	PREMIER	M. RAUX Jean-Claude	EcoS	Accepté

29	PREMIER	M. RAUX Jean-Claude	EcoS	Accepté
24	PREMIER	Mme LE FEUR Sandrine	EPR	Repoussé
25	PREMIER	M. CAZENEUVE Pierre	EPR	Repoussé
27	PREMIER	M. CAZENEUVE Pierre	EPR	Repoussé
23	PREMIER	Mme LE FEUR Sandrine	EPR	Repoussé
22	PREMIER	Mme LE FEUR Sandrine	EPR	Repoussé
8	ap PREMIER	M. AMARD Gabriel	LFI-NFP	Repoussé
7	ap PREMIER	M. PILATO René	LFI-NFP	Repoussé
3	2	M. BARUSSEAU Fabrice	SOC	Accepté
19	2	M. CASTOR Jean-Victor	GDR	Repoussé
21	2	M. CASTOR Jean-Victor	GDR	Repoussé
30	2	M. RAUX Jean-Claude	EcoS	Accepté
15	après 2	M. CALIFER Elie	SOC	Repoussé
10	après 2	Mme SOUDAIS Ersilia	LFI-NFP	Accepté

**Membres présents ou excusés**

**Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire**

Réunion du jeudi 20 février 2025 à 8 h 30

*Présents.* - M. Jean-Michel Brard, Mme Sandrine Le Feur, M. Jean-Claude Raux,  
M. Xavier Roseren, M. Nicolas Thierry